LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20261009-CC_2026_165-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi six octobre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trente septembre deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Marc GUILLAUME, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Hervé LE DOUCEN, Martine VALLÉE, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Fabrice TREHOREL, Cyril CONAN, Gérard DABOUDET, Isabelle ERMEL, Marie-Hélène GANNAT, Jean-Yves MOY, Yvon PERRIN, Marcel PICHOT, Laurence AKOSSI, Jean-Luc BLANCHARD, Lucas CLEMENT, Gaëlle GOUEROU, Gaëlle HENO, Odile LE STRAT, Isabelle MACE, Philippe PRESSE, Jean-Michel SCOUARNEC, Isabelle GORÉ CHAPEL, Fabrice HENRY, Pascal BAZIN, Hervé MORIN, Philippe JOSSÉ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Paul ETTOUATI, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Brigitte JEGLOT, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Mickaël LEVEAU, Mickaël DABET (pouvoir à Éric LE BOUDEC), Alain LEGLATIN (pouvoir à Marcel PICHOT), Arlette HINGANT (pouvoir à Yvon PERRIN), Martine POULAILLON (pouvoir à Isabelle ERMEL), Evelyne BOSCHER (pouvoir à Odile LE STRAT), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Rodolphe LE BRETON (pouvoir à Lucas CLEMENT), Magalie LAUNAY (pouvoir à Isabelle GORÉ CHAPEL), Virginie LEMOINE (pouvoir à Anne-Laure DUEDAL), Delphine BEUREL (pouvoir à Philippe JOSSÉ), Ronan FERNANDEZ (pouvoir à Nolwenn LE MÉE), Sébastien QUINIO (pouvoir à Christelle JOUET), Laurent BERTHO,

Secrétaire de séance : Evelyne GASPAILLARD.

CC_2026_165 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Par délibération n°2026-104 en date du 5 mai 2026, le Conseil Communautaire a décidé, conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, de déléguer au Bureau Communautaire un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu compte périodiquement au Conseil Communautaire des décisions prises par le Bureau Communautaire. Ces décisions sont les suivantes :

Séance du 7 juillet 2026

N° DE LA DÉCISION	OBJET
B_2026_21	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2026
B_2026_22	FRANCE SERVICES – DEMANDE DE SUBVENTION
B_2026_23	CESSION ANTARGAZ – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - PA DE LA GARE D'UZEL
B_2026_24	CESSION VILLE DE LOUDÉAC – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - PA Dr ÉTIENNE
B_2026_25	CESSION VILLE DE LOUDÉAC – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - PA Dr ETIENNE
B_2026_26	CESSION COMMUNE DE PLUMIEUX – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - PA LA COHUE
B_2026_27	CESSION LOUDÉAC COMMUNAUTÉ – BAVART
B_2026_28	CESSION CONSORTS LUCAS – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - PA DE PLAISANCE
B_2026_29	CESSION CONSORTS DAVID – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - PA DE PLAISANCE 2
B_2026_30	MARCHÉ PUBLIC – FOURNITURE, LIVRAISON DE GAZ PROPANE ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS
B_2026_31	MARCHÉ PUBLIC – TRANSPORT, TRAITEMENT ET VALORISATION DES BOUES ET SABLES DES STATIONS D'ÉPURATION

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20261009-CC_2026_165-DE

B_2026_32	MARCHÉ PUBLIC – PRESTATION DE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES ET SERVICES ASSOCIÉS
B_2026_33	MARCHÉ PUBLIC – FOURNITURE DE TITRES RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS
B_2026_34	CONVENTION DE FINANCEMENT RELATIVE À LA CENTRALE DE RÉSERVATION DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Un procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 7 juillet 2026 a été établi et envoyé aux membres du Bureau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De prendre acte des décisions prises par le Bureau par délégations du Conseil.

Exercice :	69
Présents :	55
Pouvoir(s) :	12
Pour :	67
Contre :	00
Abstention :	00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour expédition certifiée conforme

Loudéac, le 6 octobre 2026

Le Président

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.10.09 15:13:32 +02'00'

La secrétaire de séance

Signature numérique de Evelyne GASPAILLARD
Date : 2026.10.09 15:10:56 +02'00'